



L'ONU rappelle l'impérieuse nécessité d'unir les efforts pour préserver la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique centrale

Brazzaville (Congo) – 16 janvier 2023. La 54^e session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) a pris fin le 16 janvier à Brazzaville, quatre jours après la réunion des Points focaux et des experts. La cérémonie officielle d'ouverture a été présidée par le Premier ministre congolais, M. Anatole Collinet Makosso. Elle a eu lieu en présence des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des représentants des organisations régionales et sous-régionales ainsi que des hauts fonctionnaires des Nations Unies, dont le Représentant spécial adjoint à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M. Bruno Lemarquis, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Grands lacs, M. Huang Xia, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies auprès de l'Union africaine, M. Parfait Onanga-Anyanga et son collègue pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abdou Abarry. Dans son allocution, ce dernier a exprimé sa gratitude au gouvernement « pour son hospitalité remarquable ainsi que pour les efforts et les ressources investis pour [...] offrir un cadre optimal de concertation et de réflexion sur les questions de sécurité en Afrique centrale ».

Le Représentant spécial a ensuite passé en revue les progrès accomplis dans certains domaines. Il a notamment salué l'implication des femmes dans la vie politique et dans la gestion des affaires publiques, évoquant, entre autres, l'accession des femmes à la vice-présidence de la République en Angola et au Gabon. Il a souligné que cette démarche « traduit la nécessité de promouvoir leur participation à toutes les instances de réflexion, de concertation et de décision, d'autant plus qu'elles ont un rôle important à jouer dans la prévention et la résolution des conflits dans notre sous-région ». Il s'est dit persuadé que des efforts supplémentaires seront faits pour tenir également compte de la bonne représentativité des femmes dans les délégations officielles, y compris dans le cadre des réunions statutaires de l'UNSAC et ce, conformément à la Déclaration de Sao Tomé adoptée le 2 décembre 2016 par le Comité.

Le Chef de l'UNOCA a aussi insisté sur les principaux défis en matière de paix et de sécurité, mettant en relief l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée, l'extrémisme violent dans le bassin du lac Tchad, les insuffisances des systèmes électoraux, les violences intercommunautaires, et en particulier celles opposant les agriculteurs et les éleveurs, la circulation des armes légères et de petit calibre, les effets du changement climatique, les discours de haine, etc. Le Comité a adopté une Déclaration sur cette question cruciale, laquelle encourage des actions en vue de l'endossement politique et la validation, par les instances compétentes de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), du projet de stratégie régionale de prévention et de lutte contre les discours de haine en Afrique centrale développé lors d'un Forum organisé à Kinshasa du 22 au 24 juin 2022.

Les participants ont également adopté une Déclaration sur la situation en République démocratique du Congo (RDC) où « la résurgence du M23 est très préoccupante ». Le Chef de l'UNOCA a regretté que la situation à l'Est de ce pays « tarde à se normaliser, malgré des initiatives hardies des pays de la région ». D'où, selon lui, « l'impérieuse nécessité d'unir [les] efforts pour préserver la paix, la sécurité et la stabilité des Etats d'Afrique centrale ».

Dans ce contexte, M. Abdou Abarry a rappelé l'importance de la CEEAC, notant la volonté de celle-ci de « jouer un rôle de leadership dans la prévention des conflits violents et la gestion des crises dans ses États membres ». Dans le même esprit, il a indiqué que l'UNSAC « demeure un outil pertinent de diplomatie préventive et de consolidation de la confiance entre Etats membres », ajoutant qu'il s'agit d'une plateforme précieuse « de concertations [sur] des tensions pouvant survenir entre Etats voisins ». Il a encouragé les pays membres à maintenir leur engagement vis-à-vis du Comité afin d'assurer la continuité et la fluidité de ses activités « tout en poursuivant la réflexion entamée il y a plusieurs années sur une réforme des méthodes de travail, en vue d'un fonctionnement plus efficace ».

Lors de son discours de clôture, le Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, M. Jean-Claude Gakosso, dont le pays assure désormais la présidence tournante de l'UNSAC, a indiqué que le Congo « ne ménagera aucun effort pour la prospérité de la sous-région ». Le Bureau du Comité comprend, en outre, Sao Tome-et-Principe (Première vice-présidence), le Rwanda (Deuxième vice-présidence) et l'Angola (Rapporteur). Tous les autres Etats membres (Burundi, Cameroun, République centrafricaine, RDC, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) ont pris part aux travaux, tout comme le Président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto da Piedade Verissimo.

La 55^e réunion ministérielle de l'UNSAC aura lieu du 15 au 19 mai 2023 à Sao Tome.